

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise**· 1.1 Identificateur de produit****· Nom du produit : REDOCOL Finish-Reiniger 61****· UFI:** D910-S042-900M-R5G1**· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation : Nettoyage de surface**· 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité****· Producteur/fournisseur :**

Ostermann France SAS
2, rue de l'Atelier
FR-38160 SaintMarcellin
France
Tél: + 33 (0) 4 76 36 57 60
Fax: + 33 (0) 4 76 36 57 61
vente.fr@ostermann.eu

Ostermann BeLux NV
I.Z. Begijnenmeers 44
BE-1770 Liedekerke
Belgique
Tel: +32 (0) 53 68 17 51
Fax: +32 (0) 53 64 82 64
vente.be@ostermann.eu

Mise sur le marché en la Suisse par:

Ostermann Schweiz AG
Breitenstraße 16B
CH-8500 Frauenfeld
Schweiz
Tel.: +41 (0) 52 304 33 00
Fax: +41 (0) 52 304 33 09
verkauf.ch@ostermann.eu

· Service chargé des renseignements :

Service après-vente:
Téléphone : +49 (0) 2871 / 2550-0

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Gift-Informationszentrum Nord, Göttingen
Poison Information Center, Göttingen
Tel.: +49 (0)551 19240
(seulement en allemand et anglais)

En la Suisse:

Tox Info Suisse, Zurich
Téléphone: 145
Freiestrasse 16
CH-8032 Zurich
info@toxinfo.ch

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Nom du produit : REDOCOL Finish-Reiniger 61

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou de la préparation**

- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**

- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant

- **Pictogrammes de danger** néant

- **Mention d'avertissement** néant

- **Mentions de danger** néant

- **Composants conformément à la réglementation sur les détergents EC 648/2004**

parfums

- **2.3 Autres dangers**

- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT** : Non applicable.

- **vPvB** : Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Préparations**

- **Description :**

Mélange des substances nommées ci-après avec des produits secondaires pour lesquels un marquage n'est pas obligatoire.

- **Composants contribuant aux dangers :**

CAS: 67-63-0	2-propanol	≥ 2,5 - < 10%
EINECS: 200-661-7	☠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	
CAS: 5131-66-8	3-butoxy-2-propanol	≥ 2,5 - < 10%
EINECS: 225-878-4	⚠ Skin Irrit. 2, H315; ⚠ Eye Irrit. 2, H319	

- **Indications complémentaires :**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**

- **Indications générales :** Retirer immédiatement des vêtements sales ou imprégnés.

- **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- **après contact avec la peau :**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

- **après contact avec les yeux :**

En cas de port de lentilles de contact, retirez-les si possible.

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **après ingestion :**

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment d'eau.

Consulter immédiatement un médecin.

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Nom du produit : REDOCOL Finish-Reiniger 61

(suite de la page 2)

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction :**

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

Poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Aucun connu.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

En cas de combustion incomplète formation de monoxyde de carbone est possible.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxyde de phosphore

Oxyde de soufre (SO_x)

Oxyde d'azote (NO_x)

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Autres indications**

Eloignez des produits stockés de la zone d'incendie, si possible.

Mettre de la mousse en quantités plus importantes puisqu'elle sera en partie détruite par le produit

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre, doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En raison du pourcentage de solvants organiques, tenir éloigné de sources d'inflammation et bien ventiler le local.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Accompagné d'eau, le produit forme une couche glissante

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé

Assurer une aération suffisante.

Compléter par un nettoyage à l'eau.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

CH/FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Nom du produit : REDOCOL Finish-Reiniger 61

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Assurer une aération suffisante.
Éviter le contact avec les yeux.
Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser
Lire la notice d'utilisation du produit.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Veiller à une bonne aération de la pièce.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Ne stocker que des emballages métalliques d'origine non endommagés.
Fermer bien des récipients ouverts et stocker les debout afin d'éviter qu'ils s'écoulent.
Température de stockage recommandée : 5°C à 50°C
 - **Indications concernant le stockage commun :** Non nécessaire
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :** néant
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
VME: valeur limite de moyenne d'exposition

67-63-0 2-propanol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1000 mg/m ³ , 400 ppm Valeur à long terme: 500 mg/m ³ , 200 ppm B SSc;
--------------	---

· DNEL

67-63-0 2-propanol

Oral	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	26 mg/kg bw/day (homme)
Dermique	DNEL (travailleur, long terme, systémique)	888 mg/kg bw/day (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	319 mg/kg bw/day (homme)
Inhalatoire	DNEL (travailleur, long terme, systémique)	500 mg/m ³ (homme)
	DNEL (consommateur, long terme, systémique)	89 mg/m ³ (homme)

· PNEC

67-63-0 2-propanol

PNEC aqua (freshwater)	140,9 mg/L (.)
PNEC aqua (marine water)	140,9 mg/L (.)
PNEC STP - Station d'épuration des eaux usées	2.251 mg/L (.)
PNEC sol	28 mg/kg soil dw (.)
PNEC sediment (freshwater)	552 mg/kg sedim. dw (.)
PNEC sediment (marine water)	552 mg/kg sedim. dw (.)
PNEC aqua (intermittent releases)	140,9 mg/L (.)
PNEC oral	160 mg/kg food (.)

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Nom du produit : REDOCOL Finish-Reiniger 61

(suite de la page 4)

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:
67-63-0 2-propanol

BAT (Suisse)	25 mg/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Aceton
	25 mg/l Substrat d'examen: Sang complet Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Aceton

· Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition
· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
· Mesures générales de protection et d'hygiène :

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire :

Prévoir une ventilation/évacuation d'air appropriée sur le lieu de travail ou sur les machines.
Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Filtre A.

· Protection des mains :


Gants de protection.

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être testée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc chloroprène

· Temps de pénétration du matériau des gants

Pour les récipients ayant une épaisseur de couche de 0,4 mm le temps de pénétration se monte au moins à 480 minutes.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage


Lunettes de protection hermétiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
· Indications générales.
· Couleur :

incolore à jaune clair

(suite page 6)

CH/FR

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Nom du produit : REDOCOL Finish-Reiniger 61

(suite de la page 5)

<ul style="list-style-type: none"> · Odeur : · Seuil olfactif: · Point de fusion : · Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition · Inflammabilité · Limites inférieure et supérieure d'explosion <ul style="list-style-type: none"> · inférieure : · supérieure : · Point d'éclair : · Température d'inflammation : · Température de décomposition : · SADT · pH à 20 °C · Viscosité : <ul style="list-style-type: none"> · dynamique : · Solubilité <ul style="list-style-type: none"> · l'eau : · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) · Pression de vapeur : · Densité et/ou densité relative <ul style="list-style-type: none"> · Densité à 20 °C: 	<ul style="list-style-type: none"> frais d'ammoniaque Non déterminé. non déterminé 100 °C Non applicable. Non déterminé. Non déterminé. 54 °C 260 °C Non déterminé. 10,3 Non déterminé. entièrement miscible Non déterminé. Non déterminé. 0,997 g/cm³
<ul style="list-style-type: none"> · 9.2 Autres informations · Aspect: · Forme : · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. · Température d'auto-inflammation · Danger d'explosion : · VOC EU · VOC Suisse · Modification d'état · Vitesse d'évaporation. 	<ul style="list-style-type: none"> Le produit ne montre pas de la combustion entretenue. liquide Le produit ne s'enflamme pas spontanément. Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. 6,90 % 4,50 % Non déterminé.
<ul style="list-style-type: none"> · Informations concernant les classes de danger physique · Substances et mélanges explosibles · Gaz inflammables · Aérosols · Gaz comburants · Gaz sous pression · Liquides inflammables · Matières solides inflammables · Substances et mélanges autoréactifs · Liquides pyrophoriques · Matières solides pyrophoriques · Matières et mélanges auto-échauffants · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau · Liquides comburants 	<ul style="list-style-type: none"> néant néant néant néant néant néant néant néant néant néant néant néant néant néant

(suite page 7)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Nom du produit : REDOCOL Finish-Reiniger 61

(suite de la page 6)

- | | |
|---|-------|
| · Matières solides comburantes | néant |
| · Peroxydes organiques | néant |
| · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| · Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique / conditions à éviter** :
Pas de décomposition en cas d'usage conforme aux spécifications.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** :
Aucun, en cas d'utilisation conforme aux instructions d'utilisation et de stockage de la spécification du produit.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

67-63-0 2-propanol

Oral	LD50	5.840 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	13.400 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50	30 mg/l/4h (rat) Vapeur

5131-66-8 3-butoxy-2-propanol

Oral	LD50	3.300 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	> 2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)

- **de la peau** :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux** : Petites gouttes peuvent causer une irritation temporaire des yeux.
- **Sensibilisation** :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Nom du produit : REDOCOL Finish-Reiniger 61

(suite de la page 7)

- **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale) :**

Dégraissage locale et irritation de la peau possible.

- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique :**

67-63-0 2-propanol

EC50 (statique) > 10.000 mg/l/24h (Daphnia magna) (OECD202)

LC50 (dynamique) 9.640 mg/l/96h (Pimephales promelas) (OECD203)

5131-66-8 3-butoxy-2-propanol

EC50 (statique) > 1.000 mg/l/48h (Daphnia magna) (OECD 202)

EC50 (statique) > 1.000 mg/l/96h (Raphidocelis subcapitata)

LC50 (statique) > 560 mg/l/96h (Poecilia reticulata) (OECD 203)

- **12.2 Persistance et dégradabilité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Autres indications :** Aucune donnée relative à la préparation n'est disponible.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.4 Mobilité dans le sol :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT :** Non applicable.

- **vPvB :** Non applicable.

- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- **12.7 Autres effets néfastes**

- **Autres indications écologiques :**

- **Indications générales :**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation :**

Le choix des codes issus de la nomenclature européenne des déchets listé ci-après est basé sur l'utilisation prévue du produit.

- **Catalogue européen des déchets**

07 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE
07 06 00	déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques
07 06 01*	eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Nom du produit : REDOCOL Finish-Reiniger 61

(suite de la page 8)

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :**
L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.
Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.
Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
- **Produit de nettoyage recommandé :**
Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|---|
| · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | |
| · DOT, ADR/RID, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · DOT, ADR/RID, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · DOT, ADR/RID, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · DOT, ADR/RID, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement | Non applicable. |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |
| · Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus | |
| ----- | |
| · ADR/RID | |
| · Remarques : | Le produit ne montre pas de la combustion entretenue. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
- Aucun des composants n'est compris.
- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
- **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**
- Aucun des composants n'est compris.

(suite page 10)

CH/FR

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2023

Révision: 20.12.2023

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Nom du produit : REDOCOL Finish-Reiniger 61

(suite de la page 9)

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales :**

· **Classement des liquides pouvant polluer les eaux:**

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est compris.

· **VOCV (CH) 4,50 %**

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· **Service établissant la fiche technique :**



Elaboration de la Fiche de données de sécurité:

DEKRA Assurance Services GmbH, Hanomagstr. 12, D-30449 Hanovre, Allemagne,

Tél.: (+49) 511 42079 - 0, reach@dekra.com.

© DEKRA Assurance Services GmbH. Aucune modification de ce document sans autorisation expresse écrite de DEKRA Assurance Services GmbH.

· **Numéro de la version précédente: 5**

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

· **Sources.**

Les indications du fournisseur sont la base pour la rédaction de cette fiche de données de sécurité.